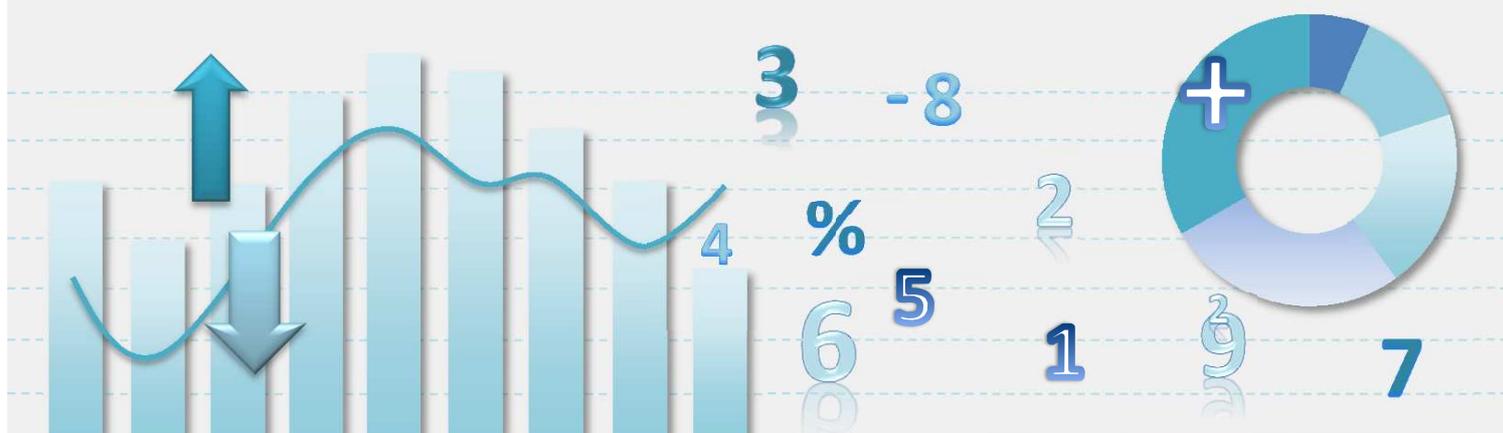


LES CHIFFRES DE L'EMPLOI ET DU CHÔMAGE DES PERSONNES HANDICAPÉES



BILAN À FIN MARS 2015 - DONNÉES : JANVIER À DÉCEMBRE 2014

Données de cadrage

● La population - Source : Insee

National	
Population (France entière) au 01/01/2014	65 800 694
dont Dom	1 880 447
% des moins de 30 ans	36%
% des 50 ans et plus	37%

● L'emploi salarié - Sources : Acoff / Urssaf - Insee

L'emploi salarié dans le public/privé et caractéristiques

Sources : Acoff / Urssaf (2013-2014) et Insee (2012)

National	
Poids de l'emploi public*	20%
Nombre de salariés dans le privé	17 740 007
% des étab. de moins de 10 salariés	24%
% des étab. de 10 à 19 salariés	11%
% des étab. de 20 à 99 salariés	29%
% des étab. de 100 salariés et plus	36%

* Lecture : l'emploi public représente 20% de l'emploi total.

Source : Insee

Les données Acoff et Urssaf

Le champ couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Il est très proche de celui de l'Unedic (qui exclut les ex-grandes entreprises nationales) et de l'Insee (qui inclut l'emploi à domicile). Pour le secteur de l'agriculture, la branche du recouvrement n'a qu'une couverture marginale par rapport à la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Cette dernière est présente également dans le domaine des industries agroalimentaires (IAA), du commerce de gros et des services financiers, pour lesquels la couverture des Urssaf n'est donc pas totale.

Evolution de l'emploi salarié dans les secteurs concurrentiels

Résultats du 4^{ème} trimestre 2014 - Insee

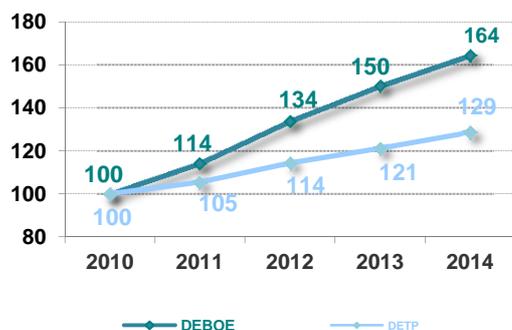
	National Effectifs en milliers	Variation (en %) sur :	
		3 mois	12 mois
Ensemble des secteurs concurrentiels*	17 805	=	-0,3%
Secteurs principalement non marchands	1 992	+ 0,4%	+ 0,7%
Secteurs principalement marchands	15 813	=	-0,5%
Industrie	3 141	-0,3%	-1,2%
Construction	1 346	-1,3%	-3,5%
Tertiaire	11 326	+ 0,2%	+ 0,1%
dont intérim	542	+ 4,7%	+ 0,1%

* Ensemble de l'économie hors agriculture et emploi public dans les secteurs non marchands (administration, éducation, santé et action sociale)

Les demandeurs d'emploi

Source : Pôle emploi - fin décembre 2014

Les demandeurs d'emploi à fin décembre
(Cat : A-B-C, base 100 : 2010)



452 701 DEBOE
à fin décembre 2014
+9,5% en un an

5 593 700 DETP
à fin décembre 2014
+6,1% en un an

Point de vigilance

Pour les personnes handicapées, sont pris en compte l'ensemble des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à savoir les personnes ayant (au moins) un titre de reconnaissance ainsi que les personnes en instance de reconnaissance.

Les évolutions sont à prendre avec précaution du fait de la difficulté de repérage des DEBOE liée notamment à l'absence d'interconnexion entre les systèmes d'information de Pôle emploi et des MDPH.

DE : demandeurs d'emploi
BOE : bénéficiaires de l'obligation d'emploi
TP : tout public

Les caractéristiques des DE (cat. A-B-C) à fin décembre 2014

Sexe et âge	% DEBOE	% DETP	Evol. N/N-1		Evol. N/N-2	
			DEBOE	DETP	DEBOE	DETP
Femmes	45%	50%	=	=	+1 point	-1 point
50 ans et plus	45%	22%	+1 point	+1 point	+3 points	+2 points
Formation & qualification						
Niv. de formation inférieur au CAP (Vbis et VI)	28%	18%	-1 point	=	-2 points	-1 point
Niveau de formation Bac et + (I à IV)	24%	44%	+1 point	+1 point	+1 point	+1 point
Faible niveau de qualification (manœuvre, OS, employé non qualifié)	40%	30%	-1 point	=	-1 point	-1 point
Durée du chômage						
Chômeurs de longue durée (≥ 1 an)	56%	43%	+1 point	+1 point	+3 points	+4 points
Chômeurs de très longue durée (≥ 2 ans)	35%	24%	+2 points	+2 points	+4 points	+4 points
Chômeurs depuis 3 ans et plus	22%	14%	+2 points	+1 point	+3 points	+3 points

Les bénéficiaires de l'AAH à fin décembre 2014

	Nb.	% DEBOE
Bénéficiaires de l'AAH	103 054	23%
dont AAH seule	30 098	7%
dont AAH avec autre titre de reconnaissance	72 956	16%

* Lecture : Les DEBOE bénéficiaires de l'AAH représentent 23% de l'ensemble des DEBOE. Au sein des 103 054 bénéficiaires de l'AAH, 30 098 n'ont que ce titre de reconnaissance, soit 7% de l'ensemble des DEBOE.

Les catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi (DE) inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction de catégories.

DE
tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi

- A** sans emploi
- B** ayant exercé une activité réduite courte au cours du mois (≤ 78 h.)
- C** ayant exercé une activité réduite longue au cours du mois (> 78 h.)

DE
non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi

- D** sans emploi (en raison d'un stage, formation, maladie, ...)
- E** en emploi (ex : bénéficiaires de contrats aidés)

Les demandeurs d'emploi

Source : Pôle emploi - fin décembre 2014

● L'ancienneté au chômage

Ancienneté moyenne d'inscription au chômage en jours à fin décembre 2014

	National N	National N-1
DEBOE	753	NP
Minimum région	549	NP
Maximum région	1 182	NP
Tout public	546	NP
Minimum région	304	NP
Maximum région	869	NP

● Les domaines professionnels

Les 4 grands domaines professionnels les plus recherchés au niveau national par les DEBOE à fin décembre 2014

	Nb DEBOE	% DEBOE	% DETP
1. Services à la personne et à la collectivité	108 940	24%	21%
2. Support à l'entreprise	67 145	15%	12%
3. Transport et logistique	50 495	11%	9%
4. Commerce, vente et grande distribution	49 777	11%	15%

Lecture : 24% des DEBOE, soit 108 940 personnes, recherchent un emploi dans le domaine des services à la personne et à la collectivité.

Les 3 grands domaines professionnels dans lesquels les DEBOE

sont les plus **SUR**représentés (moyenne France entière : 8,1%)

	% DEBOE
1. Installation et maintenance	11,6%
2. Agriculture, pêche, ...	11,0%
3. Support à l'entreprise	10,3%

Lecture : Les DEBOE représentent 8,1% des DE.

Dans le domaine "installation et maintenance", leur part atteint 11,6%.

Les 3 grands domaines professionnels dans lesquels les DEBOE

sont les plus **SOUS**-représentés (moyenne France entière : 8,1%)

	% DEBOE
1. Spectacle	1,8%
2. Banque, assurance, immobilier	4,2%
3. Communication	4,4%

Lecture : Les DEBOE représentent 8,1% des DE.

Dans le domaine "spectacle", leur part n'est que de 1,8%.

Les domaines professionnels

Chaque domaine professionnel rassemble un ensemble de métiers aux compétences proches. L'approche par domaine professionnel permet de mettre en évidence les opportunités d'emploi pour un ensemble de métiers, quels que soient les secteurs dans lesquels ils s'exercent.

Les "services à la personne et à la collectivité" comprennent notamment les agents de gardiennage et d'entretien ainsi que les agents de sécurité et de surveillance.

Le "support à l'entreprise" comprend la compta / gestion, RH, achats, ...

Le domaine "transport et logistique" comprend conducteur / livreur, maniv / déplacements de charges...

La DOETH & la contribution

● Les établissements assujettis à l'OETH* - Source : Agefiph / Dares

Les établissements assujettis à l'OETH - Année 2012 - Données provisoires

	National N	National N-1
Nb. Établissements assujettis	100 300	99 600
Eff. Global d'assujettissement	9 045 100	9 271 100
Nb. Salariés handicapés	361 700	367 400
Taux d'emploi réel de TH**	3,1%	3,0%

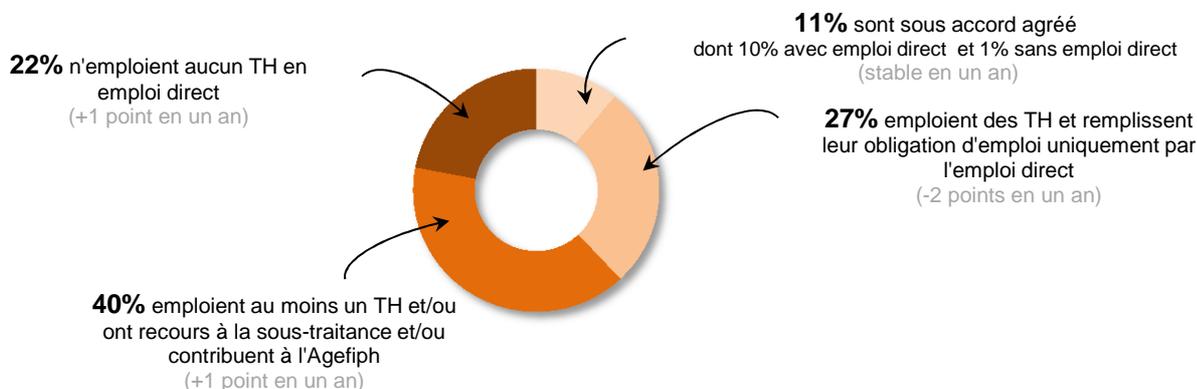
Les salariés tout public

- ★ 42% de femmes
- ★ 26% ont 50 ans et +

Les salariés handicapés

- ★ 41% de femmes
- ★ 47% ont 50 ans et +

Mode de réponse à l'OETH des établissements assujettis en 2012

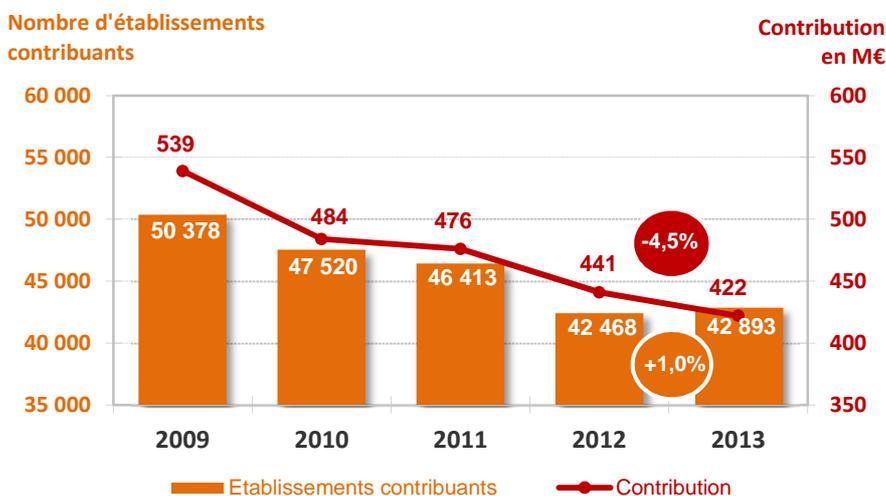


* OETH : obligation d'emploi de travailleurs handicapés

** Part des TH dans l'effectif total des établissements y compris ceux sous accord donc hors emploi indirect (sous-traitance, ...)

● Les établissements contribuant à l'Agefiph - Source : Agefiph

Evolution de la contribution et des établissements contributeurs



La contribution

Les établissements peuvent s'acquitter de leur obligation d'emploi de travailleurs handicapés selon plusieurs modalités parmi lesquelles : l'emploi direct, la sous-traitance et la contribution à l'Agefiph.

La mobilisation des entreprises

● Alther – Source : Agefiph

Alther a pour mission première de mobiliser les entreprises sur les modes de réponse à leur obligation d'emploi, en les informant et en les amenant à réaliser des actions positives (par le recrutement, le maintien dans l'emploi, l'accès à la qualification en particulier par l'alternance, la sous-traitance avec le secteur adapté et le secteur protégé).

Trois types d'établissements sont prioritaires

- Les établissements non assujettis en période exonératoire (ENAX)
- Les établissements contribuant uniquement (ECU), ceux qui doivent avoir mis en oeuvre une action positive dans les 4 ans sous peine de voir leur contribution majorée la 4^{ème} année
- Les établissements à quota zéro (EQZ)

Deux prestations sont proposées

- **Service information / conseil** : Alther a un rôle d'information et de conseil auprès de tous les établissements qui en font la demande et un rôle d'approche active et individuelle des entreprises relevant des cibles prioritaires.
- **Service diagnostic / accompagnement** : mener un diagnostic in situ et aboutir à des préconisations d'actions pertinentes et réalistes pour l'établissement (recrutement, alternance, maintien dans l'emploi, sous-traitance, intérim, stages, ...). Aider à les mettre en oeuvre en faisant le lien avec les acteurs utiles aux situations identifiées et contribuer à la réalisation concrète des actions lors de la phase d'accompagnement.



Les données de janvier à décembre 2014 - France entière

ALThER

Nombre d'établissements ayant bénéficié d'un ou plusieurs services Alther	13 098
<u>Le profil de ces établissements :</u>	
<u>TAILLE</u> : % d'établissements de 20 à 49 salariés	86%
<u>SECTEUR</u> : % d'établissements du secteur tertiaire	75%
<u>CIBLES PRIORITAIRES</u> :	95%
% d'ENAX	50%
% d'ECU	36%
% d'EQZ	9%

ALThER - SERVICE INFORMATION / CONSEIL

Nombre d'établissements ayant bénéficié de ce service*	10 194
--	--------

ALThER - SERVICE DIAGNOSTIC / ACCOMPAGNEMENT

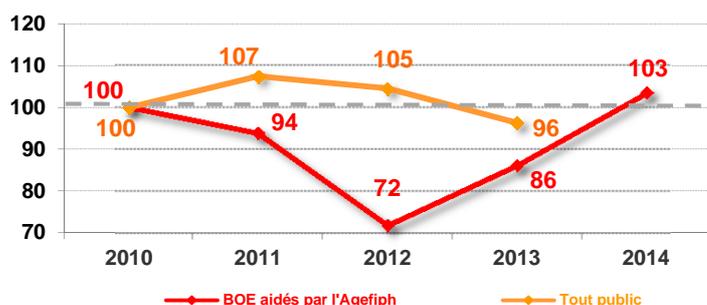
Nombre d'établissements ayant bénéficié d'un diagnostic	3 247
<u>Les actions mises en oeuvre dans les établissements accompagnés :</u>	
% d'embauches	30%
% de maintiens dans l'emploi	15%
% de contrats en alternance	5%
% de contrats de sous-traitance	39%
% de stages	7%
% recours à l'intérim	3%

* A la fois une réponse à la demande et démarchage actif.

L'alternance

Sources : Agefiph (données BOE aidés par l'Agefiph) & Dares (données TP)

Evolution des entrées en alternance France entière - Base 100 : 2010



5 709 contrats BOE aidés par l'Agefiph en 2014, + 20% en un an

419 579 contrats TP en 2013, - 8% en un an

L'alternance...

... regroupe les contrats d'apprentissage et les contrats de professionnalisation. Depuis mi 2013, l'Agefiph a mis en place un plan de développement de l'alternance qui s'est notamment traduit par une augmentation du montant des aides aux personnes et entreprises ayant recours à l'alternance.

Les entrées en contrats en alternance en 2014

APPRENTISSAGE	National N	National N-1
BOE contrats aidés par l'Agefiph	2 569	2 418
Evolution N/N-1	+6%	-
% femmes	26%	24%
% moins de 26 ans	84%	88%
% Bac et plus	21%	15%
% handicap moteur	15%	13%
% handicap mental	46%	45%
% 20 salariés et plus	34%	30%
% tertiaire	56%	54%
Contrats tout public	265 161	273 295
Evolution N/N-1	-3%	-

PROFESSIONNALISATION	National N	National N-1
BOE contrats aidés par l'Agefiph	3 140	2 338
Evolution N/N-1	+34%	-
% femmes	50%	51%
% moins de 26 ans	13%	16%
% Bac et plus	55%	51%
% handicap moteur	49%	47%
% handicap mental	3%	4%
% 20 salariés et plus	75%	72%
% tertiaire	84%	84%
Contrats tout public	NR	146 284
Evolution N/N-1	NR	-
Contrats tout public ADULTES (26 ans et +)	NR	29 209
Evolution N/N-1	NR	-
Part des contrats adultes dans l'ensemble	NR	20%

L'insertion dans l'emploi

● Les contrats aidés – Source : Dares

Les contrats aidés en 2014

Les contrats aidés

Le contrat unique d'insertion (CUI) se décline en CUI-CIE dans le secteur marchand et en CUI-CAE dans le secteur non marchand.

	BOE	Tout public	% BOE N	% BOE N-1
CUI-CIE	4 088	48 374	8,5%	7,9%
dont entrées initiales	3 885	47 131	8,2%	7,6%
dont reconductions	203	1 243	16,3%	17,4%
CUI-CAE	36 895	308 384	12,0%	10,6%
dont entrées initiales	15 116	174 082	8,7%	8,2%
dont reconductions	21 779	134 302	16,2%	13,3%
Les emplois d'avenir (entrées initiales)	1 960	70 314	2,8%	3,1%
dont sect. marchand	623	20 479	3,0%	3,6%
dont sect. non marchand	1 337	49 835	2,7%	3,0%

● L'aide à l'insertion professionnelle (AIP) – Source : Agefiph

L'aide à l'insertion professionnelle de l'Agefiph
Année 2014

National

Nombre d'AIP	5 932
Evolution du nombre d'AIP N/N-1	+5%
dont AIP 12 mois et plus	5 002
dont AIP 6-12 mois	930

Caractéristiques des bénéficiaires de l'AIP

National

Femmes	41%
50 ans et plus	31%
Niveau < CAP (Vbis et VI)	14%
20 salariés et plus	46%
Tertiaire	76%
Chômeurs de longue durée (≥ 1an)	51%
CDI	75%

L'AIP

Objectif

Inciter les employeurs à embaucher en contrat durable les personnes handicapées les plus éloignées de l'emploi (critères d'âge, de durée d'inactivité par rapport à l'emploi, de sortie du milieu adapté / protégé).

Montant de l'aide

- pour les contrats de travail d'une durée de 6 à 11 mois, 2 000 € pour un temps plein ou 1 000 € pour un temps partiel.
- pour un CDI ou un CDD de 12 mois et plus, 4 000 € pour un temps plein ou 2 000 € pour un temps partiel.

Attention : depuis le 1^{er} janvier 2015, l'aide pour les CDD de 6 à 12 mois n'existe plus.

L'insertion dans l'emploi

● Les placements réalisés par Cap emploi – Source : Agefiph

Cap emploi

Les données présentées sont extraites des rapports d'activité 2014 consolidés. La mission des Cap emploi est l'accompagnement et le placement durable des travailleurs handicapés sur le marché du travail. Présentes au niveau départemental, ces structures travaillent en lien avec les CDAPH, Pôle emploi et l'ensemble des partenaires concernés par l'emploi des personnes handicapées. Les Cap emploi sont financés par l'Agefiph, le FIPHFP et Pôle emploi au titre de la co-traitance.

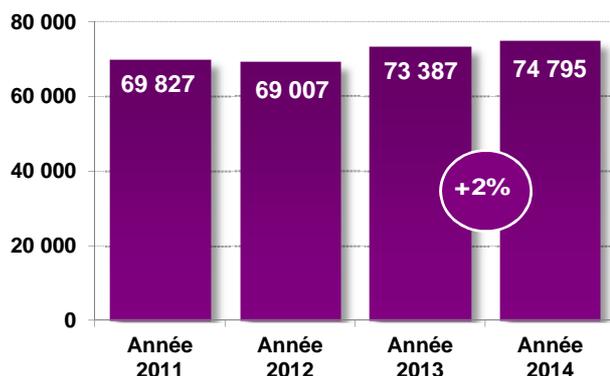
Zoom : les placements conventionnels

Les placements conventionnels sont des contrats de 3 mois et plus dont les contrats en alternance et les créations d'activité.

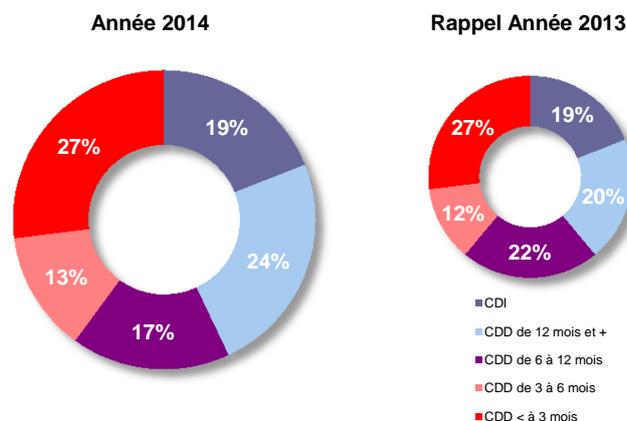
Attention : les placements conventionnels ne sont pas un sous-ensemble du total des contrats signés par Cap emploi car ils intègrent la création d'activité.



Evolution des placements réalisés par Cap emploi

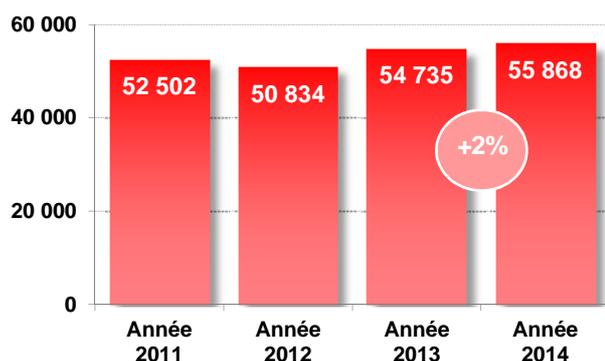


Durée des contrats signés

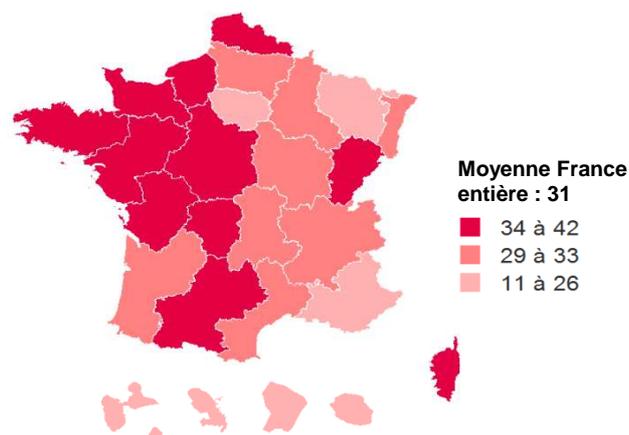


● Les placements conventionnels par Cap emploi

Evolution des placements conventionnels par Cap emploi



Nombre de placements conventionnels pour 100 personnes accompagnées



L'insertion dans l'emploi

● Zoom : les caractéristiques des placements réalisés par Cap emploi

Les données par Cap emploi en 2014

ENSEMBLE DES CONTRATS	National N	National N-1
Nombre de contrats signés	74 795	73 387
Evolution des contrats N/N-1	+2%	-
% femmes	49%	49%
% 50 ans et plus	23%	23%
% Bac et plus	33%	32%
% de personnes accompagnées depuis 2 ans et plus	33%	30%

PLACEMENTS CONVENTIONNELS	National N	National N-1
Nombre de placements conventionnels*	55 868	54 735
Evolution des contrats N/N-1	+2%	-
Nombre de placements conventionnels pour 100 personnes accompagnées	31	32
Nombre de création d'activité	1 459	1 388
% employeurs publics	24%	26%
% contrats aidés**	43%	46%

* Contrats de 3 mois et plus dont contrats en alternance, créations d'activité

** Part des contrats aidés (CUI et AIP) au sein des placements conventionnels

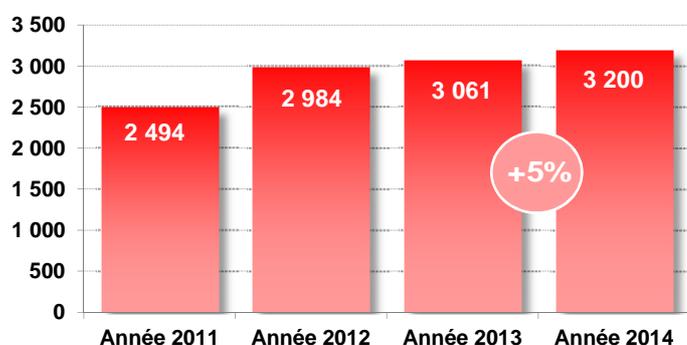
L'insertion dans l'emploi

• La création d'activité - Source : Agefiph

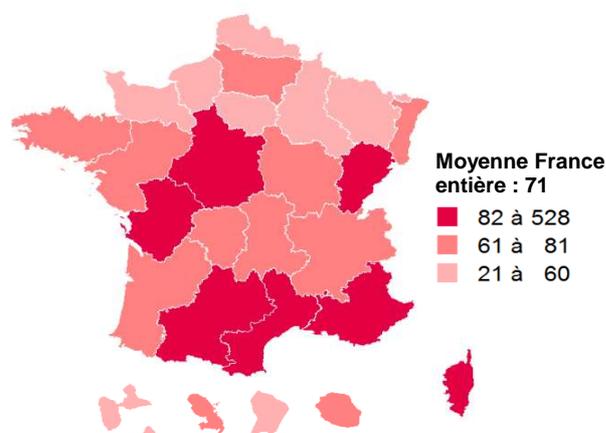
La création d'activité

Les données présentées ici sont les créations d'activité financées par l'Agefiph pour toute personne bénéficiaire de l'obligation d'emploi ayant un projet de création / reprise d'activité, inscrites à Pôle emploi. Outre une subvention à la création (un forfait de 6 000€ avec un apport en fonds propre d'un montant minimal de 1 500€), les créateurs peuvent bénéficier d'un accompagnement individualisé par des prestataires spécialisés. Les données incluent les auto-entrepreneurs pour les BOE comme pour le tout public.

Evolution des créations d'activité financées par l'Agefiph



Nombre de créations d'activité financées pour 10 000 DEBOE - Année 2014



Zoom sur les créations d'activité : année 2014

	National N	National N-1
Nombre de créations BOE*	3 200	3 061
Evolution créations BOE N/N-1	+5%	-
Nombre de créations pour 10 000 DEBOE	71	74
% femmes	31%	31%
% 50 ans et plus	30%	34%
% Bac et plus	45%	45%
Nombre de créations tout public**	833 397	813 126
Evolution créations tout public N/N-1	+2%	-

* Source : Agefiph

** Source : Insee

Le maintien dans l'emploi

● Les maintiens Sameth - Source : Agefiph

Les Sameth

Les Sameth (Services d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés) ont pour mission d'aider les employeurs et les salariés à trouver une solution sur-mesure de maintien quand apparaît une inadéquation entre l'état de santé du salarié et son poste de travail.

Les Sameth, présents dans tous les départements, interviennent en partenariat avec les acteurs des champs médical, social et de l'emploi tels que la médecine du travail, la Carsat, la mutualité sociale agricole, les organismes de bilan ou de formation.

Les conseillers Sameth apportent aides et conseils à toutes les étapes de la démarche, en fonction des besoins rencontrés :

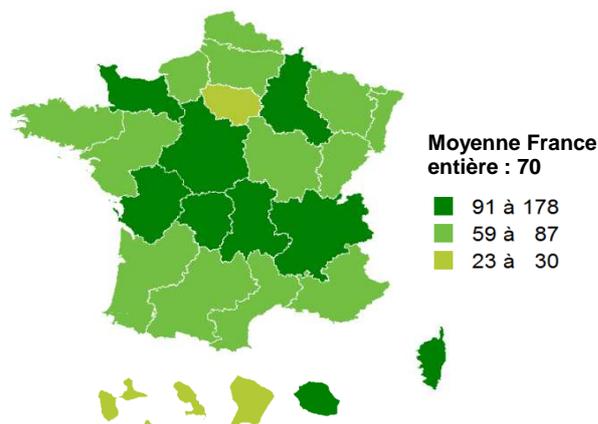
- **Service ingénierie** : intervention dans l'entreprise pour la recherche et la mise en oeuvre d'une solution de maintien,
- **Service facilitation** : contribution à la mobilisation de moyens identifiés comme nécessaires au maintien après en avoir préalablement examiné leur pertinence.



Evolution du nombre de maintiens Sameth



Nombre de maintiens Sameth année 2014 pour 100 000 actifs en emploi*



Zoom sur les maintiens Sameth : année 2014

	National N	National N-1
Nombre de maintiens Sameth	18 645	17 167
% fonctions publiques	15%	13%
Evolution total maintiens Sameth N/N-1	+9%	-
Taux de maintien**	86%	85%
Nombre de maintiens pour 100 000 actifs en emploi*	70	64
% femmes	48%	46%
% 50 ans et plus	43%	41%
% Bac et plus	38%	37%
% 20 salariés et plus (sur l'ens. du privé)	70%	71%
% industrie (sur l'ens. du privé)	25%	25%

* Source Insee à fin décembre 2011 pour les actifs en emploi (15 ans et plus).

** Dans le cadre d'un service ingénierie, le taux de maintien est la part des maintiens réussis sur l'ensemble des parcours clos sur la période de référence hors causes exogènes (déménagements, décès, ...).



PUBLICATION : MARS 2015

RÉALISATION : AGEFIPH - DIRECTION DE L'ÉVALUATION ET DE LA PROSPECTIVE



plus d'infos sur www.agefiph.fr